

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

24 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre juin à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Dominique FOUTRIER, Maire.

Sont présents : Dominique FOUTRIER, Gérard BOUVEROT, Antoine MANGILI, Christine PILLON, Bruno PORTE, Loïc PETIT

Absents excusés :

Christophe TADIER (pouvoir à Dominique FOUTRIER)

Daniel MATHIOT (pouvoir à Antoine MANGILI)

Patrice FUGERE (pouvoir à Gérard BOUVEROT)

Absents : Chantal MAISON, Jean Michel GUENIN

Secrétaire de séance : Bruno PORTE

Madame la Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et 3 pouvoirs.

Dissolution du syndicat des eaux de Vanlay par transfert au SDDEA

Vu la lettre recommandée avec accusé réception de Madame la Préfète du 13 avril 2016, qui a pour objet la Mise en œuvre du schéma de coopération intercommunale du département de l'Aube adopté par arrêté n° DCDL-BCLI 201683-0001 du 23 mars 2016, la dissolution d'un syndicat de communes relevant de l'article L.5711-1 du code général des collectivités territoriales (article 40 de la loi n°2015-911 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la dissolution du syndicat des Eaux de Vanlay par transfert au SDDEA.

Vote :

1 contre

5 pour + 3 pouvoirs

Festivité du 14 juillet.

Madame la Maire fait le point sur l'organisation et la mobilisation de chacun afin de participer à l'installation, la tenue des stands, des activités et le rangement le lendemain. Elle en rappelle succinctement le déroulement

- Le matin à partir de 9 heures : installation des stands (une réorganisation sur la place est prévue), préparation des lampions

- A partir de 16 heures : musique par l'Espérance, distribution des livres, jeux, tirs, collation offerte, barbecue organisé par Anim'Coussegrey, distribution des lampions, retraite aux flambeaux (le parcours pourra être modifié si nécessaire en raison des travaux), feu d'artifice.
- Rangement le lendemain matin

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Président rappelle à l'Assemblée que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale et, plus spécialement de l'obligation de fusion de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAOURÇOIS avec celle du VAL D'ARMANCE, le Conseil Communautaire doit donner son avis, comme les Conseils Municipaux, sur l'arrêté préfectoral N° DCDL-BCLI-2016117-0003 de projet de périmètre pour la fusion des deux communautés de communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE, le projet de périmètre de fusion des COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU CHAOURÇOIS & du VAL D'ARMANCE, tel qu'il est définit par l'arrêté préfectoral mentionné précédemment.

Vote :

1 contre

5 pour + 3 pouvoirs

Questions et informations diverses.

1 - Madame la Maire fait part d'un don de 200 € de Monsieur POITOU lors de l'inhumation de son épouse au cimetière. Un courrier de remerciements lui sera adressé.

2 - Mise en accessibilité de la mairie :

Le délai demandé de mise en conformité a été accepté.

3 - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR):

- La demande de subvention demandée pour les travaux de l'église a été refusée (pas de subvention pour les projets en dessous de 4000 €. Les travaux seront réalisés dans l'année.
- La demande de subvention pour les travaux d'accessibilité du cimetière et l'aménagement des places de parking n'a pas encore été donnée ; les travaux ne peuvent donc pas commencer.

4 - Clocher :

Daniel MATHIOT se charge de vérifier si la réparation peut être simple à réaliser. Si l'intervention de l'entreprise est nécessaire, la réparation sera effectuée après les travaux de l'église.

5 - Les travaux de renforcement de la ligne électrique par le SDEA sont en cours de réalisation.

6 - Monsieur RUTTEN sollicite la mise en place d'une glace. Depuis la réfection de la D444, La sortie sur la route dans le virage est plus dangereuse, la visibilité est cachée.

Madame le Maire indique qu'un autre paramètre intervient avec les changements de poteaux EDF entre les deux propriétés dans le virage et que sa demande sera examinée par la commission « voirie » après une visite sur le lieu.

7 - Association foncière :

Madame le Maire signale que lors de la réunion du bureau, il a été décidé de remettre en état le chemin du silo par les membres bénévoles de l'association et par des conseillers ou autres participants qui le souhaitent. Ce chemin est commun à la commune et à l'association foncière.

8 - conseil d'école :

Madame le Maire a participé au conseil d'école et rapporte les éléments suivants :

- effectif total prévisionnel de 40 enfants de la maternelle au CM2
- une enseignante à la maternelle a été nommée en remplacement de Mme PARIS
- le deuxième enseignant devrait être nommé fin juin ou fin août en dernier ressort
- Monsieur THOMAS a fait part de la mise en route prochaine des travaux d'aménagement des deux classes, de la salle de cantine, du dortoir, de la mise en place de la garderie.

9 - Ordures ménagères et tri sélectif :

Les conteneurs ont été distribués avec les calendriers sauf certaines personnes absentes ou les résidences secondaires. Ils sont à disposition à la mairie. La mise en place des nouvelles modalités aura lieu à partir du 4 juillet.

10 - ERDF

Madame le Maire signale qu'elle a rencontré M. MORVAN - conseiller et rapporte les données suivantes :

- ERDF est devenu ENEDIS L'état des installations électriques des particuliers en France. Une note d'information sera transmise avec le prochain bulletin municipal

11 - Bulletin municipal :

Il sera distribué fin juin

La séance est levée à 22 heures 20.